



# Réunion publique

## Quartier BERCY

MARDI 11 JUIN 2024

### PRESENTS :

|                                            |                                                                                              |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>L' élu thématique :</b>                 | Fabien BENOIT                                                                                |
| <b>Les élus municipaux :</b>               | Pascal TURANO, Jean-Pierre CRON, Nicole MENOUE, Benoit GAILHAC, Chantal LENOUT, Léoli MATOBO |
| <b>Les Conseillers de quartier Bercy :</b> | Claudine LECLERQ, Hélène RAMBOURG, Jérôme HENRY, Anne LARDIN, Carinne FELICITE               |
| <b>Services municipaux :</b>               | Deborah FORGEOT (directrice de l'aménagement durable et du développement)                    |

**Nombre de participants citoyens : 40**

### ORDRE DU JOUR :

1. Accueil des participants : feuille d'émargement, distribution des fiches questions, flyers relatifs aux Jeux olympiques
2. Présentation du projet de rénovation des aires de jeux du square Cardinal de Richelieu
3. Présentation brève des autres projets ville par les élus
4. Présentation des projets lauréats du Budget Participatif par Fabien BENOIT
5. Temps d'échange sous forme de questions/réponses
6. Pot de l'amitié avec les participants

### RENOVATION DES AIRES DE JEUX DU SQUARE CARDINAL DE RICHELIEU

**Question 1 : Est-ce que l'étanchéité du square a été retravaillée, car dans les sous-sols cela coule atrocement ?**

La Ville est effectivement intervenue sur cette dimension. Cependant, l'écoulement d'eau dans certains parkings n'est pas lié à l'aire de jeux. Une analyse a identifié l'origine de ce problème, qui provient de certaines copropriétés et non de l'espace public.

### QUESTIONS/REPONSES :

**Question 2 : Est qu'on peut améliorer l'entrée de la ville côté Bercy 2 (cars stationnés et campement ROM) ?**

Suite à l'installation des pistes cyclables, le campement ROM s'est déplacé sous l'échangeur de Bercy, s'éloignant ainsi des habitations charentonnaises.

Concernant les cars, ils sont en effet souvent stationnés le long de la sortie du Centre Commercial Bercy 2 jusqu'à Paris, alors que la Ville a créé une zone de stationnement spécifique pour eux. Bien qu'ils soient régulièrement verbalisés, le coût du stationnement à Paris, de 500 euros la demi-journée, est bien plus élevé que l'amende de



135 euros pour stationnement gênant. Face à cette situation, des mesures seront envisagées pour que ces véhicules n'entravent plus la circulation et le stationnement.

**Question 3 : Suite aux travaux du marché, est-ce que l'espacement entre les stands sera revu de façon à faciliter la circulation à l'intérieur du marché ?**

Il peut en effet y avoir plus de 200 personnes dans le marché couvert, notamment le samedi, ce qui rend difficile la circulation. Néanmoins, l'agrandissement de l'espace est impossible en raison de la configuration actuelle du marché. Toutefois, le projet prévu, après la rénovation de la voûte du commandant Delmas, consiste à déplacer certains commerçants à l'extérieur, ce qui pourrait, à terme, alléger l'encombrement du marché couvert.

**Question 4 : J'ai deux véhicules : service et personnel, durant la période des jeux olympiques, est-ce qu'il faudra un QR code pour circuler ? Si oui, comment se les procurer ?**

Il n'y aura pas de QR code nécessaire pour circuler dans la zone rouge de Charenton. En revanche, la police pourra demander des justificatifs pour y accéder. L'ensemble des informations ont été publiées sur nos supports de communication.

**Question 5 : Dans le cadre des Jeux Olympiques ma rue - rue du Nouveau Bercy - est en zone rouge en raison de la cérémonie d'ouverture. Cependant, ma demande de Pass a été refusée, comment rentrer et sortir en voiture de chez-moi durant cette période ?**

Les informations sont transmises aux municipalités au fur et à mesure. A ce jour, la Préfecture de police indique que la zone rouge sur le territoire de Charenton-le-Pont sera du 18 au 26 juillet 2024 dans les quartiers sud de la ville. Néanmoins, cette zone rouge ne nécessitera pas de QR code comme ce sera le cas dans les sites concernés par les épreuves sportives. Il sera nécessaire en revanche de présenter les justificatifs de domicile, de propriété, de location de parking, d'abonnement et/ou stationnement résidentiel. Il conviendra d'avoir un motif légitime pour y accéder en cas de contrôle par les forces de l'ordre. Le 26 juillet, la circulation y sera totalement interdite y compris pour les riverains.

De plus, le chemin de halage sera probablement fermé en raison de la cérémonie d'ouverture voire des compétitions du contre-la-montre cycliste. La Municipalité est donc en attente d'information sur éventuellement des restrictions de circulation sur le quai des carrières.

**Question 6 : Pourquoi n'y a-t-il pas comme prévu de dossiers sur les bancs situés place d'Astier ?**

C'est un projet du Budget participatif qui sera réalisé très prochainement. Vous pourrez consulter l'avancement des projets sur la plateforme citoyenne de la ville : <https://lafabriquecitoyenne.charenton.fr/>

**Question 7 : Est-ce que le service des bus sera assuré durant les jeux olympiques ?**

Oui, néanmoins les lignes de bus seront fortement perturbées, notamment dans le cadre des compétitions du contre-la-montre cycliste où la circulation sera interdite donc les bus seront déviés voire ils ne pourront pas circuler pour certains.

**Question 8 : Quelles actions ont été explorées pour limiter les nuisances liées à la colonie de oiseaux sansonnets qui s'installe tous les hivers, et demeure pour certains toute l'année dans les arbres du jardin du Cardinal du Richelieu ?**



L'utilisation d'effaroucheurs d'oiseaux peut avoir de lourdes conséquences sur la biodiversité. Une consultation auprès des riverains de la place Henri d'Astier a été menée afin de réfléchir à l'élagage des arbres concernés. Cependant, il a été décidé de maintenir la biodiversité en place.

**Question 9 : Est-ce qu'on pourrait avoir une page détaillée sur le site de la ville concernant les jeux olympiques pour avoir les informations en temps réel, par exemple où sont les barrages filtrants ?**

La Ville a élaboré un plan de communication spécifique aux Jeux Olympiques, afin d'informer au mieux les Charentonnais des impacts de cet événement sur leur cadre de vie. Tous les canaux de communication ont été mobilisés à cet effet : le Charenton Magazine, la distribution de flyers sur les JOP, ainsi que le site internet de la ville, où vous pouvez consulter les informations disponibles sur le lien suivant : <https://www.charenton.fr/sport/terre-de-jeux-2024/>

**Question 10 : J'organise mon anniversaire le jour de la cérémonie d'ouverture. Que dois-je faire pour mes invités qui ne résident pas à Charenton ?**

S'agissant de la zone rouge pour les personnes extérieures à la commune, il faut privilégier l'accès à pied ou en vélo. Il est préférable de garer son véhicule en limite de la zone. Le 26 juillet, la circulation automobile sera complètement interdite dans la zone rouge.

**Question 11 : Quels seront les impacts, quant à l'accès aux bois de Vincennes, la circulation, etc., en raison de l'installation des militaires sur la pelouse de Reuilly ?**

Les militaires seront situés près de l'entrée principale du bois de Vincennes, côté Porte Dorée, à l'emplacement habituel de la foire du Trône. Cette zone sera, par conséquent, soumise à des contrôles stricts, mais les autres accès du bois resteront franchissables.

